

Bulletin Municipal Avril 2019



Sommaire :

- Comptes administratifs
- Budget 2019
- Cartes Jeunes
- Travaux 2019
- Le mot du Maire
- Infos



Comptes administratifs 2018 et budget pour 2019

Compte administratif 2019

COMMUNE DE NEUVILLE LES CROMARY - 70 - 322 - BUDGET PRIMITIF				CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	138 051,19	G	226 034,81
	Section d'investissement	B	82 951,97	H	48 306,68
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	17 752,72	J	(si excédent)
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	238 755,88	= G+H+I+J	274 341,49
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		= E+F	0,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	138 051,19	= G+H+K	226 034,81
	Section d'investissement	= B+D+F	100 704,69	= H+I+L	48 306,68
	TOTAL CUMULE		= A+B+C		



Compte administratif assainissement 2019

COMMUNE DE NEUVILLE LES CROMARY - 70 - 324 - SERVICE ASSAINISSEMENT				CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	38 881,82	G	35 587,42
	Section d'investissement	B	122 954,75	H	74 793,37
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C	(si déficit)	I	4 790,85
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	60 388,65
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	161 836,57	= G+H+I+J	175 560,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		= E+F	0,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	38 881,82	= G+H+K	40 378,27
	Section d'investissement	= B+D+F	122 954,75	= H+I+L	135 182,02
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	161 836,57	= G+H+I+J+K+L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du COC).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du COC).

Compte administratif eau 2019

COMMUNE DE NEUVILLE LES CROMARY - 70 - 323 - SERVICE EAU				CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	81 692,64	G	52 801,04
	Section d'investissement	B	213 319,55	H	241 077,35
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C	2 217,84	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	111 998,78
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	297 230,03	= G+H+I+J	405 877,17
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		= E+F	0,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	83 910,48	= G+H+K	52 801,04
	Section d'investissement	= B+D+F	213 319,55	= H+I+L	353 076,13
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	297 230,03	= G+H+I+J+K+L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du COC).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du COC).

Budget prévisionnel 2019

COMMUNE DE NEUVILLE LES CROMARY - 70 - 322 - BUDGET PRIMITIF				BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
FUNCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	218 312,56		212 339,94	
		+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	31 109,44	(si excédent)	37 082,06
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		=	249 422,00	=	249 422,00
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	494 096,99		394 511,15	
		+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	52 398,01	(si solde positif)	151 983,85
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		=	546 495,00	=	546 495,00
TOTAL DU BUDGET (4)		TOTAL	795 917,00	TOTAL	795 917,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) à venir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du COC).
 (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Pour rappel, la règle budgétaire impose que le

Pour la 6^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de reporter l'offre des Cartes Jeunes aux jeunes de la commune jusqu'à leur 25^{ème} année. Les inscriptions seront à faire avant le 31 juillet 2019. La distribution se fera directement un samedi matin à la mairie courant du mois de septembre. Les adhérents seront prévenus par un affichage sur les panneaux municipaux.



Travaux 2019

Pour cette année nous allons faire des rénovations et des créations de trottoirs, route de Rioz et Grande Rue pour le village ainsi que la rue du Verjoulot et rue des Cythises au Verjoulot, le coût s'élève à 207 898 €ht



La 2^{ème} phase de la réhabilitation du chemin piétonnier entre le 11 rue du Chêne pour arriver au 6 Grande Rue va être réalisée pour un montant de 9 728,70 €ht (la 1^{er} phase a été réalisé en 2016).

Des travaux d'éclaircissement en forêt vont être réalisés pour un montant de 8 785,80 €ht



Pose d'un candélabre (lampadaire) rue du Chêne pour un montant de 6 088,56 €ht

Le mot du maire

Après Maëline Faivre qui a été dauphine de Miss Haute-Saône en 2017, c'est autour de Clémentine Gonzales-Diaz d'être élue dauphine de Miss carnaval de Rioz pour cette année 2019. Toutes nos félicitations à ces deux habitantes de Neuvelle !



Cimetière à They (commune de Sorans lès Breurey)

Voici les tarifs pour les concessions du cimetière
En pleine terre (2 x 1 m) : 120 €
En pleine dédiée à l'insertion d'une cave urne de 0,50 x 0,50 m : 60 €
Un emplacement dans le columbarium : 950 € pour 30 ans



Carnaval de Rioz

Pour son 25ème anniversaire le carnaval de Rio...z se déroulera le 4 mai sur le thème «Le carnaval des lumières»

Pour la première fois cette année, le spectacle débutera dans la rue Charles de Gaulle le samedi soir en fin de journée pour se terminer sur la place du Lac de la Faïencerie tard dans la nuit avec une énorme soirée DISCO sous un chapiteau géant de 1500 places. Bonne soirée de fête à tous !



Election Européennes

Les élections européennes auront lieu dans les 27 états membres de l'union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu le 26 mai de 8 h 00 à 18 h 00 pour notre commune.

Eaux et assainissement

Suite aux transferts de compétence de l'eau et de l'assainissement, nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pourriez rencontrer sur ces réseaux, (le château d'eau en alarme, une fuite sur le domaine public, un problème avec vos factures) il faut appeler directement le service dédié à la CCPR au 03 84 91 91 45



Etat civil :

Naissances : Candice Groscolas le 11 janvier 2019
Capucine Melet le 21 janvier 2019

Manifestation :

Marche pique-nique le dimanche 19 mai
Concours de boules et tir des feux d'artifices le 14 juillet.



Horaires pour les travaux extérieur

Les beaux jours reviennent :
Nous vous rappelons les horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :
Les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ;
les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

Merci de les respecter

Heures d'ouverture de la mairie

Le mardi de 8 h 30 à 12 h / Le mercredi de 14 h à 18 h / Le vendredi de 14 h à 16 h / tel : 03 84 91 93 79
communeneuvellecromary@orange.fr / www.neuve-les-cromary.fr